



ASNIERES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT
WWW.VILLE-ASNIERES-SUR-OISE.FR

JANVIER 2014

Le Traité d'Union n°79

Asnières sur Oise, commune touristique entre nature & histoire.



*Le Conseil Municipal
vous adresse
ses meilleurs Vœux 2014*



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En ce début de nouvelle année, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une bonne et heureuse année 2014. Les souhaits que je forme sont ceux d'une bonne santé pour vous et vos proches. Que cette nouvelle année soit placée sous de meilleures conditions pour l'emploi et l'économie de notre pays, qu'elle soit habitée par encore plus de respect pour les autres, plus de solidarité, plus de mieux être pour bien vivre ensemble. Etant dans une période pré-électorale je ne ferai ni l'état des réalisations 2013 ni le bilan du mandat que vous m'avez confié en 2008, je laisse à chacune et chacun le soin de regarder notre village pour y voir les très nombreuses réalisations. Comme vous le savez, le mandat de l'équipe municipale en qui vous avez placé votre confiance prendra fin le 23 mars 2014. Je voudrais simplement remercier toutes celles et ceux qui m'ont accompagné durant ce 3ème mandat pour leur travail et leur grand dévouement. Ce mandat n'aura pas été le plus facile, mais il aura sans doute été le plus intéressant sur le plan des réalisations de projets structurants.

IMPORTANT

Les prochaines élections municipales et communautaires auront lieu les 23 et 30 mars 2014. Le mode de scrutin change dans notre commune. Les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste. C'est le mode de scrutin jusqu'à maintenant en vigueur dans les communes de 3 500 habitants et plus. Avec ce mode de scrutin, les listes sont « bloquées » : elles comprennent autant de noms de candidats que de sièges à pourvoir. Le panachage est donc interdit. Vous ne pouvez plus ni rayer, ni ajouter de noms, au risque que votre bulletin soit nul. Pour la première fois, les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront élus en même temps et pour une durée de 6 ans. Les conseillers communautaires représenteront la commune à la communauté de communes. Les bulletins de vote comporteront donc deux listes qui respecteront la parité homme / femme : à gauche, la liste des 23 candidats aux élections municipales ; à droite, la liste des 4 candidats aux élections communautaires. Ces listes sont indissociables ce qui signifie qu'il n'est pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux et de rayer la liste des conseillers communautaires.

Bonne et heureuse année 2014.

Avec l'assurance de mon dévouement pour notre village

Claude Krieguer, Maire



Décisions du Conseil

Page 3 : Décisions du Conseil du 20 septembre et du 08 novembre 2013



Travaux – Urbanisme

Page 4 : Stationnement au centre du village
Page 6 : Etat d'avancement des travaux au centre du village



Environnement

Page 7 : Crapauduc : Inauguration de la 1ère tranche perenne
Page 8 : IMPORTANT ! TRI OR : Changement de fréquences du ramassage des ordures ménagères



Le coin des associations

Page 8 : Rassemblement des Mécaniques anciennes
Page 9 : OVA Football : Une équipe au Stade de France !



Vie communale

Page 10 et 11 : Fête de Noël et Vœux du Maire 2014
Page 14 : Royaumont : les 50 ans de la Fondation



Vie pratique

Page 17 : Etat-civil - Agenda
Propreté : STOP aux déjections canines



Vie économique

Page 18 : Un restaurateur de véhicules anciens
Page 19 : Les Vœux des commerçants

NOUVEAUTÉ
sur l'édito
et la 4ème de couverture :
le QR code



Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- APPROUVE la modification des statuts du SICTEUB ayant pour objet l'extension de compétence du Syndicat à la partie Investissement des réseaux communaux.

- APPROUVE la décision modificative n° 2 du budget 2013 ci-dessous :

Section de Fonctionnement :

DEPENSES

Chap 014 art 73925 (fonds de péréquation des ressources Intercommunales et communales : FPIC) : + 10 992.00

Chapitre 68 art 6811 (dotation aux amortissements, pour régularisation de la cession du Cabinet médical) : + 12 892.56

Chap 023 (virement à l'Investissement) : - 23 884.56

Section d'Investissement :

DEPENSES

Chap 23 art 2313 (crédits réfection plafond de l'église, reportés sur 2014) : - 10 992.00

RECETTES

Chap 021 (virement du Fonctionnement) : - 23 884.56

Chap 040 art 2804422 (amortissement cession Cabinet médical) : + 12 892.56

et CONFIRME la comptabilisation d'un montant de 25 785.12 € en débit à l'article 1068 et crédit au compte 2804422, afin de régulariser des amortissements non effectués en 2011 et 2012 concernant la cession du Cabinet médical.

- CONFIRME l'accord pour le séjour en classe de neige pour 30 enfants de CM2 de l'école d'Asnières, prévu du 2 au 7 Février 2014 au Collet d'Alleverd en Isère, séjour organisé par l'intermédiaire de la P.E.P 91, pour un coût estimé à 18 240.00 €, AUTORISE le Maire ou un Adjoint à signer la convention correspondante avec la P.E.P 91, ACCEPTE le versement d'un acompte de 50% sur le coût du séjour avant le départ, ATTRIBUE une indemnité journalière de 230% du SMIC horaire + 4.57 €/jour à l'enseignant partant avec cette classe, FIXE la participation des familles asniéroises à 304.00 € par enfant, FIXE la participation des familles, pour les enfants hors commune, à 608.00 € par enfant, soit la totalité du coût du séjour et ADOPTE un paiement échelonné pour cette participation des familles en 6 mensualités à partir du 1er Novembre 2013 à savoir :

Pour les familles asniéroises :

1 mensualité de 54.00 € et 5 de 50.00 €

Pour les familles, hors commune :

1 mensualité de 108.00 € et 5 de 100.00 €

- APPROUVE la création des postes suivants : un poste d'ATSEM Principal de 2ème classe, à effet du 1er Juillet 2013 et un poste de Brigadier Chef Principal, à effet du 1er Octobre 2013 et en parallèle, la modification du tableau des effectifs comme suit :

Grade : ATSEM Principal de 2ème classe : ancien effectif = 0
nouvel effectif = 1

Grade : Brigadier Chef Principal : ancien effectif = 0
nouvel effectif = 1

- AUTORISE le Maire ou un Adjoint à signer la convention constitutive du groupement de commande pour la réalisation d'une étude « antifuites » sur notre réseau d'eau potable avec le SIECCAO et PRECISE que les crédits correspondants seront portés au budget 2014 de la collectivité.

- APPROUVE la modification du P.L.U. relative à la Zone Delacoste, DIT que les pièces constituant le dossier de modification du P.L.U. annexé à la présente délibération se substituent à toutes pièces correspondantes antérieurement applicables au même territoire, DIT que le dossier de la modification du P.L.U. est tenu à disposition du public en Mairie et en Préfecture, aux jours et heures d'ouverture,

DIT que conformément aux dispositions des articles R 123-21-1 et R 123-25 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération sera affichée en Mairie pendant un mois, et mention en sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

- APPROUVE la déclaration de projet valant mise en compatibilité du P.L.U. concernant la zone UF, DIT que les pièces constituant le dossier de déclaration de projet annexé à la présente délibération se substituent à toutes pièces correspondantes antérieurement applicables au même territoire, DIT que le dossier de la déclaration de projet est tenu à disposition du public en Mairie et en Préfecture, aux jours et heures d'ouverture, DIT que conformément aux dispositions des articles R 123-21-1 et R 123-25 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération sera affichée en Mairie pendant un mois, et mention en sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

- DECIDE d'adhérer à la Charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels, S'ENGAGE à mettre en œuvre le plan d'actions en faveur de la biodiversité annexé à cette délibération et renseigné sur le site de la charte, et AUTORISE le Maire ou un Adjoint à signer tous les documents afférents.

- AUTORISE le Maire ou un Adjoint à déposer une déclaration préalable pour les travaux de réfection et d'agrandissement du portail de l'immeuble communal sis 26 rue Pierre Brossolette.

- PREND acte des rapports annuels 2012 du service public de l'assainissement collectif et non collectif.

Il ressort du rapport sur le service public de l'Assainissement collectif les indicateurs de performance suivants :

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents,

- APPROUVE la motion suivante, adoptée à l'unanimité par le Conseil d'administration de l'Union des Maires du Val d'Oise :

Après un examen du texte de loi concernant la Métropole de Paris et après un large débat, l'Union des Maires s'émeut des conséquences éventuelles que ce texte pourrait entraîner pour notre département, nos intercommunalités et nos communes :

- La règle qui obligerait les Communautés d'Agglomération à dépasser le seuil de 200 000 habitants remettrait en cause le schéma départemental de coopération intercommunale SDCI (le Val d'Oise ayant été le premier département en France à adopter son schéma à l'unanimité) et éloignerait encore plus le citoyen des centres de décision. De plus l'obligation de remettre en cause la carte intercommunale au lendemain des élections municipales serait un terrible déni de démocratie.

- L'aboutissement des contrats de développement territorial des pôles de Roissy et du Bourget serait rendu difficile par la disproportion de taille de la métropole du Grand Paris et des communes limitrophes du Val d'Oise, notamment Roissy et Bonneuil-en-France.

- La création d'une intercommunalité de 6 millions d'habitants exercera naturellement une pression sur l'enveloppe financière globale de la DGF (déjà en réduction sur 2014 et 2015) dévolue à toutes nos communes et intercommunalités (vote à la majorité sur ce point)..

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- AUTORISE le Maire ou un Adjoint à signer le marché de travaux de réhabilitation de la chaussée de la partie de l'avenue des Tilleuls située entre la RD 909 et l'allée des Noisetiers, avec l'entreprise S.T.P.E., pour un montant de travaux de 163 959.64 € TTC.

- EMET un avis favorable à la vente de la propriété cadastrée AD 247 ruelle Boivin d'une superficie de 170 m², au prix de 77 000.00 €,

dont 5 000.00 € de frais d'agence à régler par la Commune, et AUTORISE le Maire ou un Adjoint à signer l'acte de vente et tout document s'y rapportant.

- APPROUVE les nouveaux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme à partir du 1er Janvier 2014, à savoir :

Mardi de 9 h à 13 h

Mercredi de 10 h à 12 h

Jeudi de 9 h à 13 h

Vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

Samedi de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h

Dimanche de 10 h à 12 h

- EMET un avis réservé sur la demande formulée par la société EXTRACT ECOTERRES SAS, à savoir obtenir l'autorisation d'exploiter une plate-forme de transit et de traitement de sédiments et de terres, chemin du bac des Aubins à Bruyères-sur-Oise, considérant qu'il apparait à l'étude du dossier qu'il est à prévoir des nuisances sonores et lumineuses, la première habitation étant à 150 mètres des habitations ; et regrettant que l'analyse d'impact sonore ne prenne en compte que l'installation concernée, et non le bruit global généré par la zone d'activités.

- EMET un avis réservé sur la demande formulée par la société BIOGENIE EUROPE SAS, à savoir obtenir l'autorisation d'exploiter un centre de traitement et de valorisation de terres, boues et sédiments inertes sur le territoire de la commune de Bruyères-sur-Oise - Le Jacloret - Port de Bruyères, considérant qu'il apparait à l'étude du dossier une inquiétude sur la gêne induite par le passage de camions sur la RD 922 au niveau de la Commune du fait de l'exploitation de ce centre de traitement (une centaine de mouvements quotidiens à prévoir).

Monsieur le Maire a présenté le Rapport annuel 2012 sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable (R.P.Q.S.), relatif à la compétence transférée au S.I.E.C.C.A.O. (production, protection du point de prélèvement, traitement, transfert, stockage).

- DECIDE de reconduire pour l'année 2014 l'attribution de bourses communales et FIXE à 80.00 € par bénéficiaire le montant de celles-ci.

- DECIDE de souscrire une Ligne de Trésorerie Interactive d'un montant de 200 000 € auprès de la Caisse d'Epargne d'Ile de France, dans l'attente du versement des subventions départementale et régionale attribuées pour les travaux relatifs à l'aménagement du centre du village, subventions débloquées après paiement des factures et AUTORISE le Maire ou un Adjoint à signer les contrats correspondants, ainsi qu'à effectuer l'ensemble des opérations prévues au contrat. JL



LE STATIONNEMENT AU CENTRE D'ASNIÈRES

La question du stationnement a été au centre de beaucoup de discussions ces derniers temps. Les commerçants se sont inquiétés, les habitants se sont interrogés, mais que tout le monde se rassure, le stationnement est toujours possible dans le centre d'Asnières ! C'est une stabilité parfaite du nombre de places que nous constatons à l'issue des travaux.

La demande de possibilité de stationnement sur la place du marché a été entendue et prise en compte, le projet d'origine qui ne prévoyait aucun véhicule à cet endroit a évolué vers un espace partagé, où le stationnement « minute » sera autorisé. Ainsi, stationner pour se rendre chez les commerçants ou chez le coiffeur est possible, seul le stationnement de longue durée est interdit sur cet espace du marché. Le dimanche, seuls les commerçants auront accès à leur emplacement, comme c'est le cas dans les communes voisines. Notons que de nombreuses places de parking se trouvent rue des Auges et que celles-ci sont à proximité du centre et de l'école.

Grâce à la vigilance de chacun nous pourrons tous profiter d'une place plus belle et plus dégagée. ED



RÉFECTION DU MUR ET SCÈLLEMENT DE LA PORTE DE LA CHAPELLE DE BAILLON

Suite à un sinistre, le mur devant la chapelle de Baillon a été endommagé. Sa réfection a été réalisée courant novembre.

Entreprise attributaire : Sotrafran.

Coût TTC : travaux 2 015,26 €

Financement : prise en charge de l'assurance. JLet

CLÔTURE DE L'ÉCOLE

Des travaux ont été entrepris afin de sécuriser le mur de clôture dégradé situé derrière l'école primaire Blanche de Castille. Une clôture rigide a été installée.

Entreprise attributaire : Val d'Oise Jardins

Coût TTC : 3 946,80 €

Financement : autofinancement Communal JLet



Nous avons fait réaliser durant la même période, le rescelllement de la porte de la chapelle de Baillon qui s'était fragilisée par le temps.

Entreprise attributaire : Sotrafran

Coût TTC : 1 686,36 €

Financement : autofinancement communal. JLet

ASSAINISSEMENT

Dans le cadre du contrat de bassin, la réfection des canalisations des eaux pluviales va être réalisée sur les communes de Viarmes et Asnières sur Oise (ci-dessous les rues concernées).

Asnières sur Oise : rue Paul Delacoste
Viarmes : ruelle de l'Auge, rue de l'Étang, rue de la Fontaine d'Amour, rue de la Fontaine St-Pierre

Entreprise attributaire : V.O.T.P

Coût TTC : 356 228 €

Financements : département : 96 568,92 €, agence de l'eau : 84 554 €, Région : 31 151 €. Maître d'ouvrage : SICTEUB. JLet

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CARNELLE (CCCPDF) PAYS DE FRANCE

Programme de voiries Communautaires 2013 : dans le cadre de la CCCPDF, la réfection de la route des Princes a été réalisée dernièrement (comprenant également la route de Seugy à Viarmes).

Nature des travaux : Curage des fossés, bordures, reprofilage et réfection de la chaussée, pose de portique

Entreprise attributaire : entreprise COCHERY

Financement : pas de subvention d'attribuée. JLet



GRANDE RUE

Pour faciliter l'accès aux piétons rue de Gouvieux depuis la Grande Rue, le trottoir vient d'être réalisé avec des matériaux permettant l'infiltration des eaux pluviales en préservant l'aspect rural de notre commune.

Entreprise attributaire : Emulithe

Coût TTC : 4 903,60 €

Financement : autofinancement Communal. 📧 JLet



RÉFECTION DE TROTTOIRS

RUE DES GOURDEAUX

Pour faciliter l'accès au centre ville des riverains du lotissement situé rue du Campant, un passage piéton ainsi que la réfection du trottoir ont été réalisés en fin d'année.

Entreprise attributaire : Emulithe

Coût TTC : 5 274,36 €

Financement : autofinancement Communal. 📧 JLet



ANGLE GRANDE RUE ET RUE DE LA GUEULE À VACHE

Afin de canaliser les eaux pluviales provenant de la rue de Gouvieux, l'avaloir et le trottoir (dégradés par le ruissellement des eaux pluviales) viennent d'être réalisés. Ce qui sécurise l'angle de rue de cette habitation et surtout la circulation des piétons.

Entreprise attributaire : Emulithe

Coût TTC : 6 118,74 €

Financement : autofinancement Communal. 📧 JLet



SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT POUR EMULITHE !

Chaque année, l'entreprise Emulithe qui a réalisé les travaux du centre du village propose à ses ouvriers une action de sensibilisation à la protection de l'environnement. Le 29 novembre dernier, c'est une douzaine d'hommes qui a donc investi les bords de l'Oise au niveau du barrage pour une action de nettoyage.

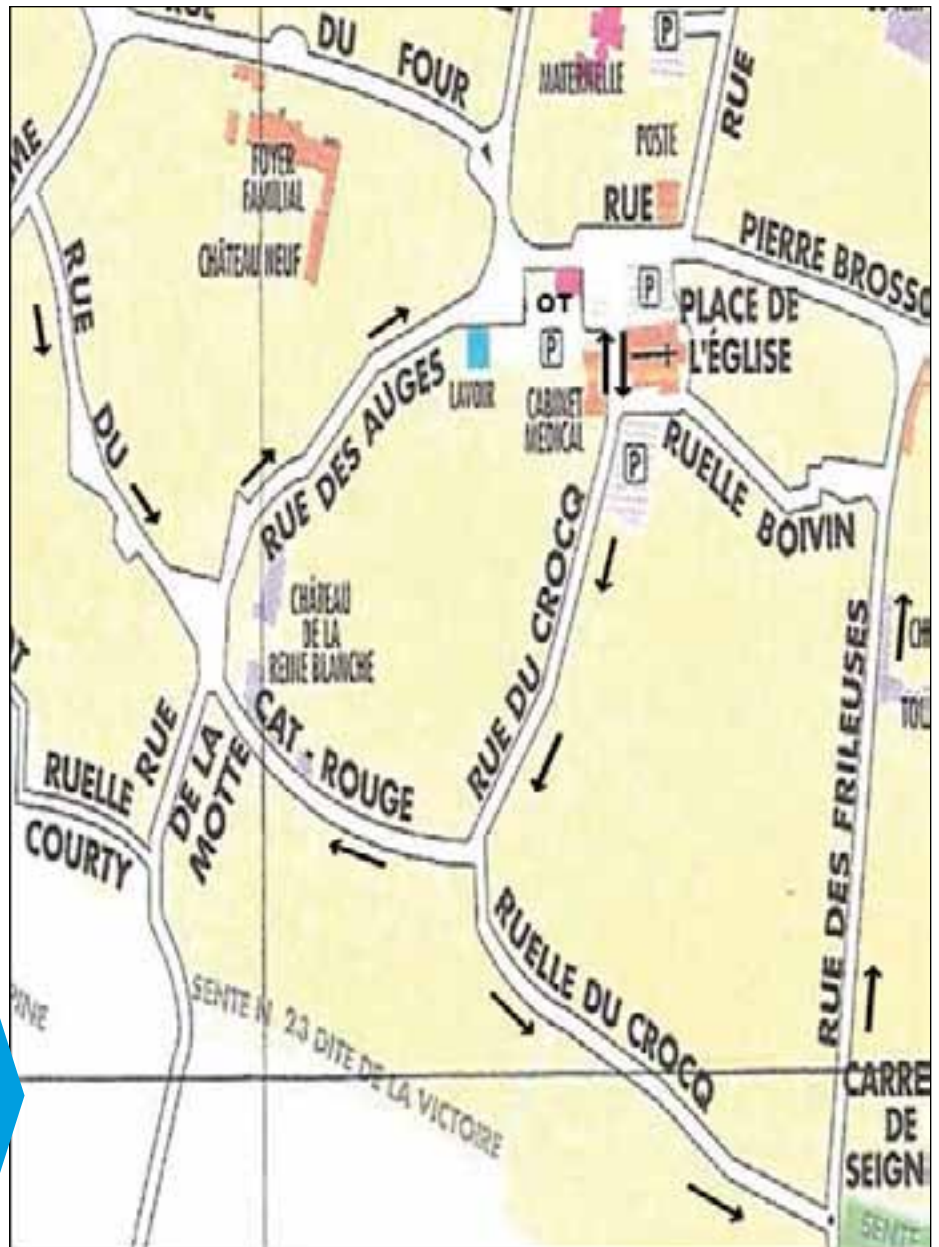
Nous remercions l'entreprise pour cette opération qui a permis, en un temps très court, d'enlever beaucoup de déchets.

📧 ED

SENS DE CIRCULATION

A la demande des riverains, le sens de circulation rue du Cat Rouge et rue des Auges va être inversé dès la fin des travaux du centre du village.

Ci-joint le plan de circulation envisagé. Nous sommes à l'écoute de toutes remarques pertinentes sur ce projet. 📧 JLet






EVOLUTION DES TRAVAUX – CENTRE DU VILLAGE

C'est en juillet 2013 que les travaux de la place du village ont débuté. L'objectif était d'embellir le cœur du village tout en préservant son aspect authentique et provincial. Plusieurs périodes ont marqué son évolution :

Juillet / août : démolition des trottoirs, assainissement (réfection des réseaux d'eaux pluviales et réseaux secs), traitement des eaux de source, création d'un parking à l'Office de Tourisme et début du pavage au centre (pendant deux mois).

Septembre : réfection et restructuration de la Place des Martyrs, remaniement de la circulation rue du Four afin de sécuriser cette zone (mise en place d'un zonage à 30km/h).

Octobre : pose de pavés sur les trottoirs et devant les commerces, aménagement du lavoir.

Novembre / décembre : aménagement et embellissement du parking de l'Eglise, aménagement de la place de l'Eglise et de ses abords, création et implantation d'une fontaine en pierre sur la place, pose de spots lumineux encastrés dans le sol au pied de l'Eglise et installation de bornes pour guider les usagers véhiculés (séparation distincte des espaces piétons et motorisés).  FR

En cours de réalisation...




*Stationner sur les trottoirs
créé un danger pour les piétons...
Respectez-les.*

SIVOM : INSTALLATION DE JEUX D'ENFANTS

Des jeux d'enfants ont été installés courant du mois de décembre au parc de Toutedeville. Les enfants des communes de Viarmes et d'Asnières sur Oise pourront profiter de ces jeux à l'arrivée des beaux jours.


Entreprise attributaire : Rondino

Coût TTC : 10 299,39 €

Financement : autofinancement Sivom.  JLet



SÉCURITÉ


Afin de sécuriser le passage des piétons et de limiter la vitesse, la rue du Four et la rue des Frileuses ont été limitées à 30 km/h.  JLet

INSTALLATION D'UN PARCOURS DE SANTÉ

Un parcours de santé a été installé aux abords des chemins à l'intérieur du parc de Toutedeville, ce qui va permettre aux habitants de nos deux communes de s'initier, à leurs rythmes, à la pratique du sport.

Entreprise attributaire : Rondino

Coût TTC : 17 923,34 €

Financement : autofinancement Sivom.  JLet





PRÉSERVONS L'EAU QUE NOUS BUVONS

Sur le territoire d'Asnières sur Oise se trouvent 4 forages qui alimentent en eau potable 16 communes et plus de 40 000 habitants. L'unité de traitement permet d'éliminer un pesticide se trouvant dans les eaux brutes. L'eau du robinet est donc

potable et de bonne qualité mais après un traitement coûteux.

Afin de diminuer ces coûts, le SIECCAO s'est engagé à mettre en place des actions qui visent à réduire les pollutions à la source.

La volonté politique des élus du SIECCAO est de favoriser le préventif au curatif. Les coûts inhérents au traitement sont : 4 343 000 € pour la construction de l'usine de traitement des pesticides et OHV, ainsi que 100 000 €/an pour son exploitation.

Afin de réduire l'infiltration des pesticides dans la nappe, le SIECCAO forme tous les ans les agents des espaces verts afin de ne plus utiliser de produits dangereux pour leur santé et pour l'environnement et sensibilise les enfants des écoles. Le pesticide retrouvé non traité de la nappe n'est plus utilisé actuellement.

Le SIECCAO continue à suivre son évolution dans la nappe. Depuis 1998, les agriculteurs font évoluer leurs pratiques avec l'aide du SIECCAO. Un plan d'actions sera voté en 2014 afin de pérenniser cet engagement de bonnes pratiques.

Si vous voulez aussi préserver les eaux d'Asnières sur Oise vous retrouverez tous les conseils sur www.jardiner-autrement.fr ou sur www.sieccao.com. ✍️ Daphné Greneau, Ingénieure au SIECCAO

NETTOYONS LA NATURE

C'est sous un joli soleil automnal que le vendredi 27 septembre, les enfants de l'école du Bois Bonnet, rejoints par les collégiens, ont participé à l'opération « Nettoyons la nature », mise en place en 2003 par l'association Co Education Active.

Toujours fidèles au rendez-vous, les enfants, accompagnés de leurs parents, ont ramassé toute sorte de déchets, notamment des encombrants (canapés, scooter...) dans la forêt qui borde l'école.

Leur « dur labeur » a été récompensé par un goûter bien mérité ! Rendez-vous l'année prochaine. ✍️ Co Education Active



DES TILLEULS MALADES, DES PARTERRES EN FORME...

La nécessité d'abattre deux tilleuls dans la cour de la mairie a donné l'occasion à notre personnel de créer de nouveaux massifs mais aussi de « reflleurir » les espaces verts ; des efforts à encourager pour améliorer notre cadre de vie et valoriser notre commune. ✍️ PL

UNE SIGNALÉTIQUE AUX NORMES

Suite à notre demande, le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France a lancé une étude qualitative pour proposer aux communes intéressées un modèle de signalétique identique pour tout le territoire du P.N.R.

Nous avons donc bénéficié des recommandations, du suivi et aussi d'une subvention de 30% du P.N.R.

Coût : 4 402,83 € HT - Subvention : 1 886,93 € ✍️ PL



TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DE LA DÉCHETTERIE SITUÉE À VIARMES

Pour celles et ceux qui fréquentent la déchetterie de Viarmes, vous avez pu constater que des travaux importants avaient été réalisés par le syndicat intercommunal TRI OR.

1) la clôture : la fréquence des dégradations de celle-ci aux fins de vols des produits valorisables a conduit à son remplacement par une clôture électrique ; coût HT de l'opération = 29 735 €.

2) l'aménagement de dispositifs de sécurité aux abords des bennes : ceux-ci ont été imposés par l'Inspection du travail suite à différents accidents graves voire mortels dans différentes déchetteries. Ils ont été réalisés pour un montant HT de 53 850 €. ✍️ HW



Pour une ville propre : adoptez les bons gestes éco-citoyens

UNE INAUGURATION POUR UN CRAPAUDUC !

Difficile de mobiliser chaque année des volontaires pour installer puis désinstaller les bâches du crapauduc, de surveiller, de ramasser les batraciens...

Le projet d'un crapauduc « en dur » s'est concrétisé en 2013 avec la subvention du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France, l'apport financier de l'Association Sauvegarde Asnières Baillon et de la commune.

La S.A.B. se mobilise maintenant pour poursuivre ce projet et trouver de nouveaux « bien-faiteurs ». Ce crapauduc pérenne est le premier réalisé sur le territoire du P.N.R. et ce prototype sert désormais de modèle aux communes désireuses d'évoluer vers cette installation. 📄 PL



NOUVELLES COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

À compter du 1er janvier 2014, le rythme et les jours des collectes sont modifiés (CF FLASH INFO de TRI OR de novembre 2013 et calendrier 2014 distribués dans chacune des boîtes aux lettres de notre commune).

Ce qui change ce sont à la fois les :

Fréquences :

1 collecte des Ordures ménagères résiduelles par semaine

1 collecte des bacs de verre alimentaire (bacs verts) par mois

Les fréquences des autres flux ne changent pas

Jours définis pour notre commune :

Ordures ménagères = tous les jeudis de chaque semaine

D.P.S. = déchets propres et secs (Bacs bleus) = tous les mercredis de chaque semaine

Verre alimentaire (bacs verts) = tous les 4èmes mercredis de chaque mois

Encombrants = tous les 1ers vendredis de chaque mois

Les jours fériés seront toujours travaillés sauf :

1er janvier

1er mai (le jeudi 1er mai 2014 sera remplacé par le samedi 3 mai 2014)

25 décembre (le jeudi 25 décembre 2014 sera remplacé par le samedi 27 décembre 2014)

Pour tous renseignements complémentaires, le syndicat intercommunal TRI OR est à votre disposition au 01.34.70.05.60. 📄 HW

Le Coin des ASSOCIATIONS

ASNIERES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT

« AUTOUR DU VERGER » : NOTRE FÊTE DE LA POMME

Par un temps gris et froid, notre journée de la pomme au verger communal s'est déroulée très agréablement et conformément au programme annoncé : fabrication du jus de pommes sous les yeux intéressés des petits et des grands, mise

en place d'un somptueux hôtel à insectes par les enfants de l'école Blanche de Castille (très investis dans le projet), stand « abeilles » animé par le passionné et non moins passionnant apiculteur en charge du rucher du verger, restauration : galettes, saucisses et crêpes arrosées de jus de pommes ou de cidre pour se réchauffer, et pour clôturer le tout, initiation à la taille des arbres fruitiers par un spécialiste du P.N.R d'une compétence remarquable. Notre association a apprécié la qualité du travail fourni et le respect de la date d'exécution de la tonte annuelle d'automne et remercie chaleureusement la municipalité. 📄 Autour du Verger



RASSEMBLEMENT DES MÉCANIQUES ANCIENNES

Annulée au mois de juin pour cause d'intempéries, c'est finalement le 6 octobre que l'Amicale des mécaniques anciennes d'Asnières sur Oise a tenu son 11ème rassemblement annuel. Une équipe de bénévoles enthousiastes, des bonnes volontés et du beau temps ont suffi à faire oublier la pluie de juin. En effet, c'est un nombre impressionnant de véhicules qui a encore investi le parc de Touteville cette année (un record paraît-il). Il y en avait pour tous les goûts, de la voiture d'exception qui suscite l'admiration, à la petite moto populaire qui réveille des souvenirs... Ce rassemblement devient au fil des ans, un rendez-vous incontournable pour les amateurs de belles mécaniques autant pour l'ambiance, le cadre que pour la qualité du plateau. A l'année prochaine 2014 ! En attendant, vous pouvez désormais suivre l'actualité de l'Amicale des mécaniques anciennes sur sa page Facebook ou contacter les organisateurs sur ama.asnieres95270@gmail.com pour acheter le calendrier souvenir du rassemblement 2013. 📄 Amicale des mécaniques anciennes.



© Gaëlle Lefebvre



Nos U15 à la sortie du stade de France après le match France - Ukraine du 19 novembre 2013



AU PLUS PRÈS DES ÉTOILES !

Le 19 novembre 2013 restera une date historique pour le football français mais aussi pour notre club et surtout pour nos jeunes joueurs de la catégorie des 14 ans. En effet si cette date est synonyme de qualification de notre équipe de France pour la prochaine Coupe du Monde au Brésil, pour notre club et pour nos jeunes, cela restera un souvenir inoubliable d'avoir été au plus près des acteurs de ce match référence. Et même, d'avoir pu jouer un petit rôle dans ce match en ayant été choisi comme ramasseurs de balle de la rencontre. Bien sûr leur rôle a été accessoire mais néanmoins indispensable dans une rencontre internationale. Le souvenir d'avoir pu donner le ballon à Ribery ou Cabaye pour faire une touche, observés par plus de 70 000 spectateurs et plus de 10 millions de téléspectateurs, restera à jamais dans leur mémoire ainsi que dans celle de leurs parents, amis et licenciés du club à l'affût devant leur téléviseur d'une image de nos joueurs. Ce fut une grande fierté pour notre club et pour ses dirigeants pour le plus grand plaisir de nos jeunes licenciés et c'est bien cela le plus important dans le sport, le plaisir.

Merci au club de Luzarches Chaumontel avec qui nous sommes en Entente pour la catégorie U15/U14, qui a permis que la sélection de nos joueurs comme ramasseurs de balle de la rencontre soit possible. ✍ José DIAZ, Président de l'OVA Football

« RISSETES ET GALIPETTES » FÊTE HALLOWEEN

Comme chaque année, de nombreux enfants accompagnés de leurs familles ont défilé dans les rues de notre village pour la récolte des bonbons et autres friandises. Nous remercions tous les habitants et l'ensemble des commerçants pour leur participation et leur générosité.

Cette année, un concours de dessin avait été organisé et les gagnants ont été récompensés. A l'année prochaine !

✍ Rissettes et Galipettes



Une partie de l'équipe du Comité des Fêtes lors de la soirée choucroute

COMITÉ DES FÊTES : UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE

Entièrement reconstitué en novembre 2010, le Comité des Fêtes est maintenant une équipe solide, bien soudée autour de son Président Gérard Richaume.

Lors de leur dernière prestation, une choucroute pour une centaine de personnes le 30 novembre 2013, nous avons pu apprécier le sens de l'organisation, le dévouement et la bonne entente de cette équipe.

Les brocantes, la fête de la Saint Jean, la Fête Nationale et leur participation à diverses autres animations ne font pas perdre de vue à cette équipe leur objectif principal : la Fête Médiévale 2014. ✍ HPO

NOËL ENSEMBLE

Ce samedi 14 décembre planait sur Baillon l'esprit de Noël. Les enfants ont pu confectionner sablés et roses des sables et construire une jolie maison de Noël pour y ranger leurs créations. Ils ont aussi paré de ses plus belles décorations le sapin situé sur la placette, pour la plus grande joie du Père Noël venu leur rendre visite lors du goûter et leur apporter des chocolats en attendant Noël.

Bonnes fêtes à tous. ✍ Co Education Active



Le Conseil Municipal vous ad

Asnières fête Noël



resse ses meilleurs Vœux 2014

Les Vœux du Maire



2014



DES NOUVELLES DU COMITÉ DES CHEVEUX BLANCS

Après une année de «sommeil» due, entre autres, aux aléas de santé des membres de notre bureau, nous avons tenu notre assemblée générale le 7 novembre 2013. L'association des Cheveux blancs va donc pouvoir poursuivre sa route grâce à l'arrivée de nouveaux membres que nous remercions chaleureusement pour leur implication dans cette association.

André Larrue, Président depuis près de vingt ans devient Président d'honneur, prenant ainsi une «retraite» bien méritée après toutes ces années de dévouement au service de nos anciens. Pour le remplacer dans cette tâche, Martine Clément en devient la Présidente assistée de Christian Langres Vice-président. Pour le poste peu

demandé de Trésorier, nous accueillons Annie Renault et sa bonne humeur, secondée par Liliane Ramakers au poste de vice-Trésorière. Daniel Renault, conseiller municipal, bien connu des Asniérois a accepté le poste de Secrétaire tandis que Raphael Cruz prend celui de Secrétaire adjoint.

De nombreux projets de sorties sont déjà en cours d'étude et vous seront proposés très prochainement. En avant première, le 16 mars prochain nous vous emmènerons au moulin de Claude François pour une journée inoubliable placée sous le signe du souvenir. (Bulletin d'inscription joint au TU). Une activité «couture et travaux d'aiguilles en tout genre» sera proposée à tous de 7 à 97 ans. Il y sera question de couture, de tricot, de broderie en toute convivialité. Tisser des liens intergénérationnels, transmettre aux jeunes un savoir, une expérience et s'enrichir de leur enthousiasme, tel est notre souhait. Nous vous attendons nombreux à la galette des rois du 19 janvier qui sera, nous n'en doutons pas, placée sous le signe de l'amitié qui nous lie pour certains depuis déjà bien longtemps ! A toutes et à tous nous présentons nos vœux de bonne et heureuse année 2014. 🐾 Le bureau des Cheveux Blancs

ASNIÈRES-SUR-OISE FÊTE NOËL

Le dimanche 22 décembre l'Office de Tourisme et le Comité des Fêtes avaient donné rendez-vous aux Asniérois sur la place du village, devant l'Office de Tourisme, pour fêter Noël.

Dès 10h, l'OT et le Comité des Fêtes offraient aux passants le traditionnel et délicieux vin chaud préparé par Jean Rouzot ainsi que du chocolat chaud et des friandises. Jean-Michel et Christian assuraient le service. Merci à Angélique et Florence qui ont joliment maquillé les enfants !



Fête aux lampions au Hameau de Baillon, le 06 décembre 2013



Vers 14h30, la calèche du Père Noël tirée par un âne (de l'association NATURE de Nointel) partait pour une belle balade à travers le village suivie par les enfants accompagnés de leurs parents. Tout le long du parcours, l'animation était assurée par un bonhomme de neige, un magicien et une femme déguisée en sapin (de la compagnie des Passe Volant).

A la sortie du concert organisé par la Commission Culturelle de la mairie, l'Office de Tourisme et le Comité des Fêtes ont offert le verre de l'amitié.

Nous remercions les bénévoles de l'Office de Tourisme et du Comité des Fêtes qui ont permis, par leur investissement dans la préparation de l'évènement et leur présence tout au long de la journée, le succès de cette belle manifestation.

Un merci tout spécial au Père Noël, qui après être venu rencontrer les enfants à la soirée des lampions à Baillon, a bien voulu nous honorer de sa présence en cette période de l'année pourtant bien chargée pour lui. 🐾 L'Office de Tourisme et le Comité des Fêtes





UNE ASNIÉROISE PARTICIPE À LA COUPE D'EUROPE DE BASKETBALL

Salomé Philippon, 17 ans, 1m83, aujourd'hui devenue joueuse professionnelle de basketball dans l'équipe de Villeneuve d'Ascq en tant qu'espoir, se démène pour mêler au mieux sa passion et sa vie d'étudiante bien chargée. Tout commence en 2005 lorsqu'elle intègre le Club de Basket de Beaumont-sur-Oise où elle restera deux ans. En 2007, le département du Val d'Oise

convie toutes les joueuses au CDFAS (Centre Départemental de Formation et d'Animation Sportives du Val d'Oise - Eaubonne 95) pour effectuer une sélection afin de représenter le département. Salomé est sélectionnée ! A l'âge de 11 ans, elle participe au Trophée de la Zone Nord pendant deux ans. A l'issue de ces deux années d'entraînement intensif, Salomé est repérée pour entrer au CDFAS en tant qu'espoir (il s'agit des 12 meilleures joueuses d'Île-de-France). En 2010 son équipe arrive en demi-finale du Championnat de France. Plus tard, Salomé est en classe de seconde et entre au Club de Challes-les-Eaux (en Savoie) en tant qu'espoir au sein d'une équipe de professionnelles. Cette dernière est classée finaliste du Championnat de France qui s'est déroulé au Palais Omnisports de Bercy à Paris. Depuis 2012, Salomé a rejoint l'équipe professionnelle, toujours en tant qu'espoir, à Villeneuve d'Ascq et cette année, le club s'est vu qualifié pour la Coupe d'Europe de Basket. Félicitation à Salomé, à qui nous souhaitons un avenir très prometteur. 📧 FR



REDÉPLOIEMENT DES FORCES DE POLICE ET DE GENDARMERIE DU VAL D'OISE

Depuis le 2 septembre 2013, le département du Val d'Oise a fait l'objet d'un redéploiement des forces de police et de gendarmerie. Il s'agit de la mise en cohérence du territoire qui a vu d'une part les circonscriptions des brigades de gendarmerie de Jouy Le Moutier et Courdimanche passer sous l'autorité du commissariat de police de Cergy et d'autre part, la circonscription du commissariat de Persan passer sous autorité gendarmerie. A l'échelon local, le commissariat de Persan a fermé et a été remplacé par une brigade de gendarmerie à Persan (dans les anciens locaux du commissariat) et une brigade de gendarmerie à l'Isle Adam. Concernant la gendarmerie de Viarmes, elle a vu son assiette territoriale modifiée. En effet, avant ce redéploiement, la brigade de Viarmes constituait une communauté de brigades avec Beaumont sur Oise avec compétence sur les communes de Viarmes - Asnières sur Oise - Bernes sur Oise - Bruyères sur Oise - Noisy sur Oise - Saint Martin du Tertre et Seugy et comptait 24 personnels. Depuis le redéploiement, la brigade de Viarmes forme une communauté de brigades avec Luzarches. L'assiette territoriale comprend les communes de Viarmes - Asnières sur Oise - Noisy sur Oise - Saint Martin du Tertre - Seugy - Belloy en France et Villaines sous Bois plus les communes de la brigade de Luzarches pour un total de 17 communes, 108 km², 24 000 habitants et 31 personnels. L'accueil du public est assuré sans changement tant à Viarmes qu'à Luzarches.

📧 Lieutenant Patrick Pipart, Gendarmerie de Viarmes

DON À LA COMMUNE

Madame Bianchi avait souhaité faire le don d'une statue de la Vierge à la Commune d'Asnières sur Oise, destinée à être exposée dans la Chapelle de Baillon. Nous remercions ce geste généreux. 📧 FR



PLANTATIONS DE BULBES AU VERGER

Le mardi 15 octobre, les enfants de l'école Blanche de Castille ont passé l'après-midi au Verger. A cette occasion, ils ont planté des bulbes, ils sont partis à la découverte des ruches et de leurs occupantes, les abeilles. La journée s'est terminée par une cueillette de pommes, avec lesquelles les enfants ont cuisiné une tarte. 📧 FR

CMJ : ATELIER CROTTE DE CHIEN

Il est désagréable de se promener dans le village en réalisant un parcours de combattant pour tenter d'éviter les obstacles nauséabonds allégrement laissés par nos amis les chiens, de rentrer chez soi avec les chaussures des enfants ou les roues de poussette souillées par ces déjections. Loin de vouloir brimer ces canidés dans cet acte inné et institué par Dame Nature, il s'agit plutôt d'éduquer les propriétaires à un geste civique simple mais efficace consistant à ramasser les crottes de leurs chiens. Pour cela une feuille de papier journal ou un simple sac de plastique suffit. Sans vouloir minimiser l'aspect visuel et olfactif des crottes de chiens, il ne faut pas oublier qu'elles peuvent provoquer des glissades, des chutes accidentelles et polluer potentiellement par des microbes les aires de jeux des enfants. C'est pour cela, que les jeunes membres du CMJ ont conçu plusieurs affiches que vous retrouverez dans notre village.

Parce qu'il est important de se responsabiliser, ensemble préservons nos espaces de vie ! 📧 PM





UN ENFANT, UN ARBRE

Le samedi 16 novembre, les enfants nés en 2009 accompagnés de leur famille, sont venus braver le froid et la boue, pour participer à la manifestation « Un enfant, Un arbre... Ils grandiront ensemble » co-organisée par le SIECCAO. A cette occasion, les enfants ont choisi l'arbre qu'ils souhaitaient planter.

En hommage à Valentin Daniel-Bouzanne, quelques bons camarades de classe sont venus planter un arbre. La matinée s'est achevée par une petite collation avec boissons chaudes et cakes, moment de convivialité pendant lequel M. le Maire a remis les diplômes aux enfants. 📍 FR

REMISE DES DIPLÔMES DU BAC DE LA SESSION 2013

Traditionnellement au mois d'octobre, à l'occasion d'une cérémonie, Monsieur le Proviseur du Lycée de Luzarches remet aux élèves le diplôme du Bac suite aux épreuves du mois de juin.

Cette année, pour la première fois, les maires et adjoints étaient conviés à cette manifestation. Ils ont pu ainsi remettre aux récipiendaires suivants leur diplôme : DENIS-BOSIO Audrey (mention AB) ; OLIVAUX Mathilde ; GUESNET Chloé ; JOLIS Julien (mention B) ; LE GUEN Antoine ; AMALFI Faustine ; COZETTE Océane ; LAGNIAUX Geoffrey ; MARAVEL Anastasia ; MONEREAU Erwan (mention TB) ; MOUSSOT Lucie ; CATROUX Jérôme (mention AB) ; GIFFARD Pierre ; GUENIN Thomas ; GUIEAU Ambre ; HOUZET Clara ; PAPA Nicolas. 📍 PM

5^e ANNIVERSAIRE DES GRIZZLIES AND THE BEAST

A l'occasion du 5^e anniversaire des Grizzlies and The Beast, le groupe a voulu offrir un concert gratuit à l'attention des asniérois et de tous leurs amis.

Dans la grande salle de l'Espace J. Jourde, une foule était présente pour l'événement. Ce fut un show de plus de deux heures plein de lumières et de gros son. A très bientôt pour le 10^e anniversaire. 📍 PM



LE JUMELAGE EN VISITE CHEZ LES ALPAGAS

Le comité de jumelage a reçu dernièrement une délégation de Cutigliano, notre ville jumelée. Dans le cadre d'échanges réguliers, des activités toujours plus variées nous ont menés, entre autres, vers l'élevage d'Alpagas du centre de Fontenelle situé sur la commune de Noisy sur Oise. Habituellement fermé à cette période, le centre nous a exceptionnellement ouvert ses portes pour une visite que nos amis italiens ont appréciée tout particulièrement. Le comité de jumelage explore également de nouvelles pistes de projets dont nos jeunes pourraient être les acteurs. Merci à tous nos bénévoles qui nous permettent de recevoir nos amis toscans dans une ambiance amicale qui contribue à favoriser la réciprocity de nos échanges. 📍 Robert Laval

ROYAUMONT JUBILE !

Au début des années 30, Henry Göüin prit en charge l'Abbaye de Royaumont, propriété familiale acquise par son grand-père Jules Göüin en 1905. Il rêvait alors de l'ouvrir aux musiciens, peintres, écrivains, philosophes... pour « leur permettre ainsi de profiter, ne serait-ce que quelques jours, de l'atmosphère enrichissante du vieux monastère ». Avec son épouse, Isabel Göüin-Lang, il organisa, en 1936, un premier concert public avant d'inaugurer, en 1938, le Foyer de Royaumont, lieu de travail et de repos pour artistes et intellectuels. Le déclenchement de la seconde guerre mondiale interrompit brutalement et tragiquement cette entreprise. Dès 1947, le Centre culturel international de Royaumont rouvrit néanmoins ses portes. Marqué par trois années de captivité en

Silésie et par la disparition de son beau-frère François Lang dans le camp d'extermination d'Auschwitz, Henry Göüin souhaitait en effet que l'abbaye devint l'un « de ces lieux de rencontre où l'esprit et l'intelligence [fussent] seuls pris en considération, nonobstant les différences de nationalité, de situation sociale, de discipline politique ou religieuse », ainsi qu'il le nota en 1955. En 1963, soucieux de pérenniser leur initiative, Henry et Isabel Göüin conçurent le projet d'une fondation, encouragés dans leur démarche par André Malraux, ministre des Affaires Culturelles, qui leur écrivait alors : « C'est le premier exemple de ces grandes fondations privées qu'on aimerait voir se développer en France pour le plus grand bien de la Culture et le plus grand prestige de notre pays ». Reconnue d'utilité publique le 18 janvier 1964, la Fondation Royaumont (Göüin-Lang) pour le progrès des Sciences de l'Homme fête en 2014 ses cinquante ans. Aujourd'hui comme hier, elle reste un lieu de rencontres et d'échanges majeur pour plusieurs générations d'artistes et intellectuels français et étrangers, dans le domaine des sciences humaines, de la musique et de la danse. 📍 Nathalie Le Gonidec



André Malraux et Henry Göüin à l'abbaye de Royaumont, 1963. © Fondation Royaumont



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Ce 11 novembre 2013, nous avons rendu hommage aux nombreux Asniérois morts pendant la guerre de 14/18.

Cela faisait 95 ans que le 1er août, la mobilisation générale était annoncée. Le 4 août les allemands rentraient chez nous par la Belgique. Que de jeunes gens tués ou blessés ! Pertes militaires : 1 397 800 / pertes civiles : 300 000 / blessés : 4 266 000.

Ensuite, Monsieur le Maire, Claude Krieguer, a eu le plaisir de remettre les médailles du travail à Mesdames L'Homme Carine (ARGENT : 20 ans), Lecerf Isabelle (ARGENT : 20 ans), Richez Martine (VERMEIL : 30 ans, Germond Muriel (OR : 35 ans), Messieurs Amalfi Marc (VERMEIL : 30 ans), Stocky Daniel (VERMEIL : 30 ans), Bernard Patrice (GRAND OR : 40 ans) et Jamet Jacques (GRAND OR : 40 ans). 📍 GL

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Une réforme réelle des enseignements et des rythmes scolaires aurait pu être un rendez-vous majeur pour redonner à l'éducation nationale l'excellence qu'elle n'aurait jamais dû perdre.

Mais la réforme à marche forcée, telle qu'elle a été proposée, par décret, par le ministre de l'Éducation Nationale, passe à côté de cet objectif puisqu'elle se borne à la question de la réduction du nombre journalier d'heures d'enseignement sans modifier le nombre d'heures hebdomadaires de scolarité (24 heures) et sans raccourcir la période des vacances d'été. En allégeant les journées scolaires de 45 minutes et en rétablissant l'école le mercredi matin, la réforme désorganise la totalité de la chaîne éducative des parents aux enseignants, en passant par tous les personnels encadrant (Atsems et animateurs).

Telle qu'elle est imposée, cette réforme des rythmes scolaires est pénalisante pour les enfants qui voient des activités remplacer des heures d'enseignement, pour les parents qui doivent trouver des solutions alternatives de garde, pour les enseignants qui travaillent une demi-journée supplémentaire, pour les animateurs dont leur emploi est précarisé, pour le monde associatif dont les activités extra scolaires sont modifiées et pour les asniérois qui devront assumer le coût de cette réforme. Selon tous ces éléments, le comité de pilotage mis en place par la commune en octobre et composé des directrices d'écoles, des enseignants, des parents d'élèves et des élus, ont élaboré un avant projet Educatif Territorial proposant à l'unanimité et dans l'intérêt des enfants de nos écoles que les TAP (Temps d'Activité Péri-éducatifs) d'une durée de 3 heures hebdomadaires seraient regroupés en une seule fois le vendredi après-midi. « Il permet ainsi de concevoir des parcours éducatifs favorisant le développement personnel de l'enfant, de sa sensibilité et de ses aptitudes intellectuelles et physiques, son épanouissement et son implication dans la vie en activité. Il prime l'intérêt de l'enfant ».

Cette proposition a été remise à la DASEN (Direction Académique Des Services de l'Éducation Nationale) début novembre. A ce jour, les élus attendent la réponse. Vous pouvez retrouver l'avant-projet Educatif Territorial sur le site internet de la commune www.ville-asnieres-sur-oise.fr Rubrique « « Enfance et Jeunesse » et « Vie scolaire ». 📍 PM

HOMMAGE À ROLAND RICHARD DÉCÉDÉ LE 10 AOÛT 2013

Pourquoi un hommage à cet ami qu'était Roland RICHARD ?

Parce que Roland était un ancien combattant d'une guerre hélas récente puisqu'il s'agit de la guerre dite « d'Algérie ». Il est né le 26 mai 1937 dans le Calvados, en Normandie. Issu d'une fratrie de 5 enfants, il obtient un CAP de plombier et se met à travailler dans sa région. A l'époque, et dans une grande famille, on ne faisait pas de grandes études. A 20 ans il est appelé à l'armée pour effectuer son service militaire. Après avoir effectué ses classes en France, comme beaucoup de camarades de sa génération, il est affecté en Algérie. Cette période fut pour lui très douloureuse, les cicatrices de ce qu'il a alors vécu ne se sont jamais refermées. Il a obtenu à ce titre 5 médailles militaires (celles de la Valeur Militaire, du Combattant, de la Reconnaissance de la Nation, Commémorative de l'Algérie, Médaille du Djebel) toutes obtenues notamment pour sa bravoure.

Au retour de la guerre d'Algérie, cherchant du travail il s'installe à Paris. Il entre chez CITRÔEN où il fera toute sa carrière (ouvrier puis Agent de Maîtrise, Chef d'équipe et enfin Cadre). Il rencontre son épouse Denise, une Bretonne cherchant elle aussi du travail à Paris (hélas décédée en mai 1998) avec qui il se marie le 17 octobre 1961 et eut 2 filles et 1 garçon qui lui ont fait la joie d'avoir au total 5 petites filles qu'il adorait comme tous les grands-pères.

Arrivé en 1979 à Asnières il a su s'intégrer notamment dans le milieu associatif en participant aux associations d'anciens combattants, nous nous souvenons de toutes ses participations aux cérémonies commémoratives sauf lorsqu'il était lui-même souffrant ou que son épouse l'était également.

Il y a quelques années, rompant leurs solitudes respectives, il rencontre Micheline, sa nouvelle compagne que nous croisons souvent dans le village faisant ses courses et qui l'a accompagné jusqu'au bout, à cet hôpital d'Abbeville, région où il été en vacances dans son mobil home. Nous nous souviendrons longtemps de Roland : bougon voire mauvais caractère mais sensible, juste, franc (ce qu'il avait à dire, il le disait en direct).

Au-delà de tout cela, Roland était la gentillesse même, prenant des nouvelles de ses amis (je me souviens parfaitement de ses appels téléphoniques). Bon vivant, sportif nous disent ses enfants aimant la chasse, le bon vin, la pétanque et autres plaisirs de la vie.

Nous remercions ses enfants et M. BLOMME, son ami, qui nous ont permis de réaliser cet hommage, grâce à leurs renseignements fournis avec beaucoup de gentillesse. Adieu mon ami, adieu notre ami...

Nous nous souviendrons de ta voix si particulière avec laquelle tu pouvais aussi bien nous « engueuler » que nous apporter des témoignages nombreux de ton amitié sincère. Voilà ce que tu étais... Il nous suffit d'observer ton sourire sur la photo pour te souvenir de toi, homme bon dans ta rugosité apparente. 📍 HW

COLIS DE NOËL

Le 11 décembre a eu lieu la distribution des traditionnels colis de Noël à la Mairie d'Asnières et à la Mairie annexe de Baillon.

Ce sont 74 colis doubles et 133 colis simples qui ont été confectionnés par le commerce / producteur local « Le Comptoir des Saveurs » et qui avait été choisi, pour la seconde année, par les membres du CCAS.

Là aussi, ce sont les bénévoles (mais aussi Martine Ladret) et les élus disponibles qui se sont mis à la tâche.

Remercions tout particulièrement Andrée DUBAT, bénévole née, qui a consacré toute sa journée à cette distribution. A travers ces colis et le repas, ce sont aussi des souhaits de bonnes fêtes qui sont adressés aux seniors par les membres du CCAS de notre village. 📍 HW



RÉOUVERTURE DU BAR

La vie économique de notre village n'est pas un long fleuve tranquille. Après une exploitation du Café-Tabac chaotique, notamment en terme d'approvisionnement du tabac et des jeux disparus, ce commerce, nous le souhaitons, devrait connaître des jours meilleurs pour tout le village : les habitants (potentiellement les clients), les commerçants du centre-ville, les clients extérieurs et la commune en terme de recettes locatives.

Le commerce est repris par une nouvelle société créée par deux associés : DOMAN Osana (gérant) et YANAN Mathieu sous l'enseigne « TABAC DE L'ABBAYE ».

Au moment où nous écrivons ces lignes, et selon les contacts pris avec les repreneurs, la date d'ouverture est prévue le jeudi 2 janvier 2014 avec l'ensemble des jeux qui existaient dans le passé. Souhaitons la bienvenue à Osana et Mathieu. ✍ HW



CMJ : ATELIER DE NOËL

Pour la troisième année consécutive, les membres du CMJ ont réalisé un atelier de Noël afin de créer des décorations de Noël et les mettre en place sur les grilles d'entrées des écoles Blanche de Castille et du Bois Bonnet.

Remercions cette belle initiative de nos jeunes asniérois. ✍ PM



LIBRAIRIE-BOUTIQUE DE ROYAUMONT

Un grand choix de cadeaux pour toute la famille avec 4000 références, un cadre unique et des conseils personnalisés.

Ouverte tous les jours y compris les jours fériés.

Nos libraires à votre écoute vous conseilleront dans vos recherches.

La librairie-boutique, en libre accès, est située à l'entrée du parc de l'Abbaye.

Ouverture de 10h à 17h30

En semaine, interruption de 12h45 à 13h45.

Tél : 01 30 35 59 70 - Royaumont.com



REPAS DE NOËL 2013 DU CCAS

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociales (C.C.A.S) recevait les seniors de notre commune à l'Espace Josette Jourde. Ce sont près de 100 personnes qui avaient répondu à l'invitation pour un dimanche de gastronomie et d'animation.

Les membres du CCAS avaient choisi un nouveau traiteur dont la fine cuisine a été appréciée des convives.

Grégory et Benjamin, deux charmants collaborateurs de David, ont dressé les assiettes sur place dans la bonne humeur avec tous les membres du CCAS et extérieurs présents qui assuraient le service tout au long de cette journée. Un vrai menu de fête avait été préparé : Terrine de canard et foie gras, Waterzoï de Saint Jacques à la gantoise, Pastilla de pintade fermière et ses légumes confits, fromages et bûche de Noël... nos papilles en frémissent encore.

Myriam et Sylvain, duo de jeunes artistes sympathiques et talentueux ont animé tout ce dimanche, en chansons et musiques, faisant danser les participants à cette journée de convivialité avant les fêtes de fin d'année.

Le soir, nous nous sommes quittés avec regret, les dames repartant avec leur rose traditionnelle et tous les invités avaient le sourire aux lèvres. Nombre de convives ont souhaité les mêmes acteurs l'année prochaine, c'est à ces signes que les membres du CCAS ont été remerciés pour le travail accompli au service de nos seniors.

Remercions les bénévoles qui ont préparé, depuis plusieurs semaines, cette traditionnelle fête et remercions également chaleureusement le personnel de notre mairie (administratif et des services généraux) pour leur investissement dans cette action. ✍ HW

INITIATION AU YOGA...

Samedi 2 novembre, Co Education Active a organisé un cours d'initiation au yoga à l'Espace Josette Jourde. Une dizaine de personnes était présente. Au programme : histoire du yoga, étirements, prise de conscience de son corps...

Nous tenions à remercier M. Bernard Jeannot qui a été notre professeur durant 1h30 de détente et nous a procuré la « zen attitude » pour le reste de la journée ! ✍ Co Education Active



**VIE
PRATIQUE**
ASNIERES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT

MAIRIE D'ASNIERES-SUR-OISE

20 RUE D'AVALEAU
95270 ASNIERES-SUR-OISE

Accueil : 01 30 35 41 41

Fax : 01 30 35 45 41

HORAIRES

Lundi : 8 h 30 - 12 h
Mardi : 16 h 30 - 19 h
Mercredi : 8 h 30 - 12 h
Vendredi : 8 h 30 - 12 h
Samedi : 8 h 30 - 12 h

POLICE MUNICIPALE

S'adresser en Mairie

MERCI D'INDIQUER VOTRE NOM SUR VOTRE BOÎTE AUX LETTRES

Afin de faciliter la distribution du courrier effectuée par le facteur ainsi que les appariteurs de la ville, merci de bien vouloir indiquer, si ce n'est pas déjà fait, votre nom de famille sur votre boîte aux lettres.

Un petit geste de votre part, peut améliorer toute une organisation.



Collecte des verres et des encombrants Verres

Mercredi 22 janvier 2014

Mercredi 26 février 2014

Mercredi 26 mars 2014

Mercredi 23 avril 2014

Encombrants

Vendredi 07 février 2014

Vendredi 07 mars 2014

Vendredi 04 avril 2014

Horaires d'ouverture des déchetteries

Champagne-sur-Oise

Horaires - HIVER du 01/11 au 28/02

Semaine (sauf le jeudi) 9h – 12h / 14h – 17h

Samedi 9h – 17h

Dimanche 9h – 12h30

Horaires - ETE du 01/03 au 31/10

Semaine (sauf le jeudi) 9h – 12h / 14h – 18h

Samedi 9h – 18h

Dimanche 9h – 12h30

Fermé le JEUDI et les jours fériés

Interdit aux professionnels le week-end

Viarmes

Horaires - HIVER du 01/11 au 28/02

Semaine (sauf le mardi) 9h – 12h / 14h – 17h

Samedi 9h – 17h

Dimanche 9h – 12h30

Horaires - ETE du 01/03 au 31/10

Semaine (sauf le mardi) 9h – 12h / 14h – 18h

Samedi 9h – 18h

Dimanche 9h – 12h30

Fermé le MARDI et les jours fériés

Accès réservé aux particuliers

Plus d'infos sur : www.tri-or.fr

ETAT-CIVIL

Naissances :

11/10/2013 : DELESCHAUX Lucy

11/10/2013 : DELESCHAUX Laly

12/10/2013 : VASSAUX Méлина, Lovéna

Décès :

25/09/2013 : HERVIEU Monique née Debois

Mariages :

06/07/2013 : Stéphane WESSELS / Virginie OMNES

07/09/2013 : Daniel RUF/ Véronique LE PAGE

AGENDA

Elections municipales : 23 et 30 mars 2014

Elections européennes : 25 mai 2014

19/01/2014 : Galette des Rois des Cheveux Blancs à 15h – Espace Josette Jourde

29/03/2014 : Nettoyage du Verger à partir de 09h30 – Verger communal

29/03/2014 : Chasse à l'œuf pour fêter Pâques à 11h30 – Verger communal

06/04/2014 : Exposition Jouets, Collections et Cinéma de 09h30 à 18h – Espace Josette Jourde

01/05/2014 : Descente de l'Oise à 10h – Barrage de Boran

08/05/2014 : Commémoration du 08 mai

29/05/2014 : Brocante d'Asnières de 08h à 18h – Centre du Village

Du 31/05/2014 au 15/06/2014 : Tournoi Open de tennis par le CTVA (voir programme sur www.club.fft.fr/ctviarmesasnieres/)

NUMÉROS D'URGENCE EN FRANCE

Pompier - Incendies, accidents et urgences médicales	18
SAMU - Urgences médicales en agglomération	15
Police secours ou gendarmerie	17
Allo enfance maltraitée	119
Enfants Disparus	116
Samu Social - Secours aux sans abris	115
Centre anti-poison de Paris : 01 40 05 48 48	
SOS Médecin 24H/24	3624



L'ENTREPRISE AVI (FAMILLE CRESPO) A 30 ANS

Trois dates :

Janvier 2000 : notre Maire Claude KRIE-GUER à l'occasion de l'inauguration de l'entreprise dans sa forme nouvelle à l'époque écrivait dans le Trait d'Union (TU) « Nous sommes fiers de posséder

cette entreprise sur notre territoire ». Il évoquait le mérite de l'entreprise de la famille CRESPO (AVI) dans le contexte difficile de l'époque.

Octobre 2008 (TU N° 58) : le soussigné écrivait entre autres à l'occasion des 25 ans de l'entreprise implantée depuis son origine dans notre village, toujours aux mains de la famille CRESPO au complet, parents et enfants, « Grâce à la nouvelle génération de la famille CRESPO nous nous retrouverons probablement pour fêter plusieurs décennies encore »

Décembre 2013 : la société AVI a fêté ses 30 ans d'existence... Certes, ce n'est pas une décennie depuis octobre 2008, mais dans le contexte économique général d'aujourd'hui, cette société nous prouve que le sérieux, la compétence et la qualité du travail et des produits portent très loin celles et ceux qui les mettent en œuvre.

Nous avons rencontré les dirigeants à l'occasion de cet anniversaire, nous pouvons ainsi continuer nos reportages :

Depuis septembre 2012, la société, toujours implantée à Asnières, a ouvert un magasin d'exposition et de vente à Chantilly qui emploie 2 personnes au service des clients, l'aspect technique se déroulant toujours dans l'établissement et l'atelier d'Asnières.



L'entreprise a toujours 18 salariés et un carnet de commandes bien rempli. Les employés que nous avons évoqués en 2008 sont toujours là : Dominique CRESPO, les fils Romain et Yvan, mais aussi Philippe le commercial et Naila à l'accueil. Sans oublier bien sûr tous les autres collaborateurs fidèles eux aussi tant administratifs que techniques. La stabilité des personnels, la fidélité des clients, l'ouverture d'un second établissement et les projets importants à venir prouvent la bonne santé de cette belle entreprise implantée dans notre commune. Le volume de la clientèle se situe essentiellement dans notre canton (aux alentours de 60 %). Dans le cadre de son développement et de sa nécessité de « bouger les choses » la société AVI a commencé sa restructuration avec ses forces vives internes.

Plus encore que ce que nous écrivions en 2000, nous pouvons toujours être fiers de cette entreprise. Les forces de celle-ci, de notre point de vue : proximité, sérieux, politique de prix raisonnables (les journées « portes ouvertes » y participent) mais aussi le service après-vente (SAV) qui fait souvent la différence avec des entreprises dites plus grandes.

Gageons que nous serons de nouveau dans les locaux d'AVI dans 5 ans au minimum... et dans 10 ans pour suivre l'évolution, la société aura alors 40 ans. HW



RESTAURATION DE VOITURES ANCIENNES

Nous avons rencontré deux amoureux de belles carrosseries installés à Asnières depuis 2 ans.

Ces professionnels de la restauration de voitures de prestiges, Jean-Christophe MARCHANT et Arthur RAINHO se sont retrouvés autour d'une même passion : la voiture ancienne.

Jean-Christophe s'est spécialisé dans la marque britannique ASTON MARTIN, il est dans ce métier depuis 10 ans par passion du travail avec les mains sur la matière après avoir été médecin... c'est en quelque sorte la même finalité, être au chevet de ces monstres sacrés, faire de la mécanique ou de la carrosserie, c'est un peu faire de la médecine (les patients sont simplement moins causants).

Le métier notamment de Jean-Christophe et d'Arthur est de démonter complètement les véhicules, refaire la carrosserie et remonter. Le reste est sous-traité par des professionnels de leur réseau. Arthur est « formeur ». Ce drôle de métier consiste à reformer voire à reconstituer une carrosserie, travail d'orfèvre s'il en est dans ce créneau des voitures anciennes qui s'adressent à des collectionneurs avertis. Il faut entre 6 mois et 1 an, parfois plus pour restaurer une voiture selon son état d'origine quand elle arrive dans l'atelier. C'est un métier à réseaux : les divers clubs, le « bouche à oreilles » sont le creuset des clients potentiels.

Pas de publicité, ce n'est pas nécessaire.

Vous avez rencontré Jean-Christophe sans le savoir puisqu'il s'est investi au sein de l'association asniéroise des Mécaniques Anciennes lors de l'exposition du 6 octobre dernier dans le parc de Toutedeville.

Une bien belle histoire de passion dans ce milieu si populaire dans notre pays : l'automobile sous toutes ses formes : anciennes, contemporaines, modernes etc. HW



RÉUNION AVEC LES COMMERÇANTS

Le 6 novembre 2013, faisant suite à une invitation de la commission « vie économique » de la Municipalité, lancée auprès des commerçants du centre-ville et du marché ainsi que d'autres acteurs économiques de notre village, une réunion s'est tenue en Mairie.

Étaient présents pour la Municipalité le Maire, l'Adjoint chargé des affaires économiques et les membres de la commission idoine. Étant à l'écoute de ces acteurs significatifs, l'objet de ce rendez-vous était, entre autres choses, d'échanger suite aux travaux du centre-ville : pendant mais aussi et surtout après la fin de ceux-ci, afin d'éclaircir également quelques malentendus. Seulement quelques commerçants étaient présents, ce qui n'a pas empêché d'échanger sur ce sujet et d'autres encore.

Assurés du soutien de notre municipalité, les commerçants sont également la vitrine de notre village touristique, et l'aménagement du centre-ville doit participer à leur développement.

C'était en tout cas un des axes de notre réflexion lorsque ces travaux ont été décidés et exposés en réunion publique il y a quelques années. ✍ HW

LES VŒUX 2014 DES COMMERÇANTS

Les commerçants d'Asnières-sur-Oise sont heureux de présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2014 à tous les habitants de la commune et souhaitent vous accueillir plus nombreux encore en 2014.





Commemoration du 05 decembre



Les enfants de l'accueil de loisirs au cirque Bouglione



Remise des medailles du Travail lors de la commemoration du 11 novembre



Les Grizzlies and The Beast fetent leurs 5 ans



Taille des arbres au Verger

Retrouvez plus d'informations et de photos sur www.ville-asnieres-sur-oise.fr

ASNIERES SUR OISE
BATLLON-ROYAUMONT
WWW.VILLE-ASNIERES-SUR-OISE.FR
Réalisation - Impression :
Axeweb95.com - 01 30 35 53 20
Partenaire imprimeur certifié
IMPRIM'VERT®

Responsable édition : Henri Poirier (HPO) – Chargée de communication : Florence Ruga (FR) – Rédaction : Claude Krieguer (CK) - Juliette Lefort (JL) - Germaine Ledemé (GL) - Henri Poirier (HPO) - Jacques Letellier (JLet) - Elodie Dijoux (ED) - Paule Lamotte (PL) - Hervé Windels (HW) - Philippe Marcot (PM) - Daphné Greneau (SIECCAO) - Autour du Verger - Office de Tourisme - Education Active - Nathalie Le Gonidec - Lieutenant Patrick Pipart - Amicale des Mécaniques anciennes - Robert Laval - Risettes et Galipettes et tous les membres de la commission information.

Photos : Florence Ruga – Hervé Windels - Germaine Ledemé – Camille Ridoux – Philippe Marcot – Jacques Letellier – Autour du Verger – Fondation Royaumont – Co Education Active – Amicale des mécaniques anciennes – Mme Philippon - Gaëlle Lefebvre et archives mairie.- Photo de couverture : Florence Ruga

